

Agrément pour la réalisation des prélèvements et/ou des analyses des paramètres physico-chimiques et microbiologiques du contrôle sanitaire des eaux

Portée détaillée des agréments

(Référence: Arrêté du 5 juillet 2016 modifié relatif aux conditions d'agrément des laboratoires pour la réalisation des prélèvements et des analyses du contrôle sanitaire des eaux)

Nom du laboratoire	Eurofins Hydrologie Sud - Site d'Aix-en-Provence
Adresse du laboratoire	505, rue Louis Berton 13290 AIX-EN-PROVENCE
Date de début de validité de l'agrément	01/08/2022
Date de fin de validité de l'agrément	31/07/2027
Date de mise à jour de la portée	05 SEP. 2024

Analyses des eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux minérales naturelles	
<i>A - Prélèvements et paramètres réalisés sur site</i>	
A-1 - Prélèvements	Agréé
A-2 - Paramètres analysés sur site	Agréé
<i>B - Analyses microbiologiques</i>	
	-
<i>C - Analyses chimiques</i>	
C-1 - Analyses physico-chimiques	-
C-2 - Analyses chimiques - Micropolluants organiques	-
C-3 - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires	-
C-4 - Analyses chimiques - Composés minéraux	-
C-5 - Analyses chimiques spécifiques des eaux d'origine superficielle	-
C-6 - Analyses chimiques spécifiques des eaux souterraines	-
<i>E - Analyses complémentaires</i>	
E-1 - Analyses microbiologiques complémentaires	-
E-2 - Analyses chimiques complémentaires	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
E-4 - Analyses chimiques complémentaires des eaux de source et des eaux rendues potables par traitement conditionnées	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
E-4 bis - Analyses chimiques complémentaires des eaux de source et des eaux rendues potables par traitement conditionnées, pour les matrices dites atypiques	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
Analyses des eaux de piscine et de baignade	
<i>F - Prélèvements et paramètres réalisés sur site</i>	
F-1 - Prélèvements	Agréé
F-2 - Paramètres analysés sur site	Agréé
F-2.1 - Pour les eaux de piscine	Agréé
F-2.2 - Pour les eaux de baignade	Agréé
<i>G - Analyses microbiologiques de base</i>	
	-

<i>H - Analyses physico-chimiques de base</i>	
H-1 - Pour les eaux de piscine	Agréé
H-2 - Pour les eaux de baignade	-
<i>I - Analyses complémentaires</i>	
I-1 - Analyses microbiologiques complémentaires	-
I-2 - Analyses chimiques complémentaires	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
Analyses des eaux minérales naturelles	
<i>J - Prélèvements et paramètres réalisés sur site</i> ANS 9-12 A B	
J-1 - Prélèvements	Agréé
J-2 - Paramètres analysés sur site	Agréé
J-2 bis - Paramètres analysés sur site, pour les eaux dites atypiques	Agréé
<i>K - Analyses microbiologiques</i>	
<i>L - Analyses chimiques</i>	
L-1 - Analyses physico-chimiques	-
L-1 bis - Analyses physico-chimiques, pour les eaux dites atypiques	-
L-2 - Analyses chimiques - Micropolluants organiques	-
L-2 bis - Analyses chimiques - Micropolluants organiques, pour les eaux dites atypiques	-
L-3 - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires	-
L-3 bis - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires, pour les eaux dites atypiques	-
L-4 - Analyses chimiques - Composés minéraux	-
L-4 bis - Analyses chimiques - Composés minéraux, pour les eaux dites atypiques	-
<i>N - Analyses complémentaires</i>	
N-1 - Analyses microbiologiques complémentaires	-
N-2 - Analyses physico-chimiques complémentaires	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
N-2 bis - Analyses physico-chimiques complémentaires, pour les eaux dites atypiques	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)

E-2 - Analyses chimiques complémentaires

Couleur

Autres paramètres complémentaires:

Orthophosphates

ST-DCO

Titre alcalimétrique

E-4 - Analyses chimiques complémentaires des eaux de source et des eaux rendues potables par traitement conditionnées

Orthophosphates

Titre alcalimétrique

E-4 bis - Analyses chimiques complémentaires des eaux de source et des eaux rendues potables par traitement conditionnées, pour les matrices dites atypiques

Orthophosphates

Titre alcalimétrique

I-2 - Analyses physico-chimiques complémentaires

Chlorures

Autres paramètres complémentaires :

Conductivité

Couleur

Matières en suspension

Titre alcalimétrique complet

Turbidité

N-2 - Analyses chimiques complémentaires

Orthophosphates

Titre alcalimétrique

Autres paramètres complémentaires :

Conductivité

Couleur

Dureté

N-2 bis - Analyses physico-chimiques complémentaires, pour les eaux dites atypiques

Orthophosphates

Titre alcalimétrique

Autres paramètres complémentaires :

Conductivité

Couleur



Matthieu SCHULER

Directeur général délégué
en charge du Pôle Sciences pour l'Expertise